REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité
Collectivité Territoriale de Guyane
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE L'OUEST GUYANAIS
(CCOG)

Envoyé en préfecture le 14/10/2019 Reçu en préfecture le 14/10/2019

Affiché le



ID: 973-249730037-20190927-2019SEPT-DE

### DELIBERATION N°2019-92/CCOG-

Attribuant une subvention à l'association MAISON DES LYCEENS

Du lycée Léopold ELFORT de Mana dans le cadre du projet CONTAIN'Art

L'An Deux Mille dix-neuf le vendredi 27 septembre, à seize heures, le conseil communautaire de la CCOG s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Saint-Laurent du Maroni, après convocation légale, sous la présidence de Madame CHARLES Sophie, Présidente.

# Conseillers en exercice

= 31

Présents	20
Absents	11
Procurations	02
Votants	22

# PRÉSENTS :

Mme CHARLES Sophie, Présidente - M. FEREIRA Jean-Paul, 1er Vice-Président - M. BRIEU Bernard, 2ème Vice-Président - M. DOLIANKI Paul, 3ème Vice-Président - M. MARTIN Paul, 4ème Vice-M. GONTRAND Jean, 9ème Vice-Président - Mme CHARLES Marie-Hélène, 7ème Vice-Présidente - Mme BOURGUIGNON Arlène, 8ème Vice-Présidente - Mme ABIENSO Marie-Thérèse, Conseillère - Mme AGESILAS Sylviana, Conseillère - Mme AFOEDINI Linda, Conseillère - Mme AYENYEN Marie-Antoinette - Mme BARDURY Agnès, Conseillère - M. BENTH Albéric, Conseiller - M. CHAUMET Chris, Conseiller - M. EDWIN Moïse, Conseiller - Mme LO-A-TJON Josette, Conseillère - M. NESMON Jean-Albert, Conseiller - M. PESNA Bendy, Conseiller Mme VELAYOUDON Yvonne, Conseillère.

# **ABSENTS EXCUSES:**

- **M. DEIE** Jules, 5ème Vice-Président – **Mme FJEKE** Bénédicte, Conseillère.

#### **ABSENTS NON EXCUSES:**

Mme AMAÏDOU Suzanne, Conseillère - M. JACOBIE Micky, Conseiller M. PATIENT Georges, Conseiller - M. SELLIER Bernard, Conseiller - M. VERDA Joseph, Conseiller - M. VERDAN Michel, Conseiller -- M. YA Tchoua, Conseiller.

# La convocation des membres du Conseil communautaire a été faite

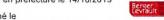
le 11 septembre 2019.

#### PROCURATIONS:

- de M. DEIE Jules, 5ème Vice-Président à Mme CHARLES Sophie
- de Mme FJEKE Bénédicte à Mme VELAYOUDON Yvonne

Publiée le: 1 4 OCT. 2019

Le quorum étant atteint, Madame la Présidente ouvre la séance. Il est ensuite procédé et conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire, parmi les membres du conseil, Monsieur GONTRAND JEAN, 9ème Vice-Président, est désigné pour remplir ces fonctions, qu'il accepte.



ID: 973-249730037-20190927-2019SEPT-DE



# Délibération n°2019-92/CCOG Attribuant une subvention à l'association MAISON DES LYCEENS Du lycée Léopold ELFORT de Mana dans le cadre du projet CONTAIN'Art

### Madame la Présidente expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L-5214-1 et suivant ; Vu la loi n°92-125 du 06 février 1992 modifiée, relative à l'Administration Territoriale de la République ;

Vu la loi nº99-586 du 12 juillet 199 modifiée relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale;

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 modifiée relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais en vigueur ;

Vu l'avis favorable de la commission du 10 septembre 2019

L'association « Maison des Lycéens » du Lycée Léopold ELFORT de Mana sollicite une subvention de 24 400€ pour son projet : CONTAIN'ART. Il s'agit d'un FabLab éducatif mobile équipé en technologie de pointe qui accompagne des étudiants et des jeunes porteurs de projet grâce à la mise en place de compétences et de matériels numériques.

Contain'ART est associé à deux autres projets : la Semaine de l'Art et le Start Up. Il s'inscrit dans un projet global intitulé : « Semeurs d'Art » L'objectif est :

- De faciliter l'accès au numérique éducatif au plus grand nombre ;
- De faciliter la rencontre entre les œuvres d'art via l'utilisation numérique;
- De faciliter l'accès à des outils d'enseignements et de formation de pointe ;
- De mutualiser les œuvres et pratiques numériques;
- D'accompagner les utilisateurs dans leurs projets;
- D'encourager l'innovation dans les domaines du numérique à vocation artistique,

Les domaines concernés sont : image, son, vidéo, modélisation en 3D, photogrammétrie, réalité augmentée, réalité virtuelle et programmation robotique.

98 440 € Le budget prévisionnel estimé est de :

Le plan de financement est le suivant :

LEADER	64 000 €
CCOG	24 400 €
Aides Privées (Fondation SARA)	10 000 €
TOTAL	98 440€

Il est proposé une participation financière de 24 400 € La commission mixte communication-finances du 10 septembre 2019 a émis un avis favorable.

De ce qui précède, je vous demande de bien vouloir délibérer

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OUÏ les explications de la Présidente ;

Envoyé en préfecture le 14/10/2019

Reçu en préfecture le 14/10/2019

Affiché le



- **Approuve** l'attribution d'une subvention à l'association Maison des Lyceens du Lycee Léopold ELFORT de Mana.

- **Approuve** la signature d'une convention entre la CCOG et l'association Maison des Lycéens du Lycée Léopold ELFORT de Mana.
- **Approuve** le montant de la subvention fixé à 24 400€
- **Autorise** la Présidente ou son représentant à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération.

VOTE =>

Pour : 22

Contre:0

Abstention: 0

Fait à Mana, le 27 septembre 2019

Pour extrait conforme

La Présidente

3000hi€ CHARLES

WWOD .